

N° 28-2026

EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 09-04-2026

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, BOUYGUES Mélanie, CAMINADE Christelle, COSTE Gisèle, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DELORME Fabrice, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGNEAU Céline

EXCUSES AVEC PROCURATION :

VIGOUROUX Nadine donne procuration à COSTES Jean-Claude

GUERIN Marco donne procuration à LAURENS Claude

EXCUSES : CHATILLON Emeline

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune a transféré au SIVU des transports scolaires de Penne-d'Agenais une partie de ses obligations en matière de transport scolaire.

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts du SIVU des transports scolaires ;

Il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au scrutin secret à la majorité absolue, pour représenter la commune.

- Se sont portés candidats pour le délégué titulaire :  
Mme VIGNEAU Céline
- Se sont portés candidat pour le délégué suppléant :  
Mme CAMINADE Christelle

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Mme VIGNEAU Céline: 18 voix
- Mme CAMINADE Christelle: 18 voix

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, décide de :

**DÉSIGNER**, pour représenter la commune au sein du SIVU des transports scolaires :

- en qualité de délégué titulaire : Mme VIGNEAU Céline
- en qualité de délégué suppléant : Mme CAMINADE Christelle

**TRANSMETTRE** cette délibération au Président du SIVU des transports scolaires.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Pour copie conforme,**

Le Maire,  
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,  
Véronique ORLANDO,

*"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique [telerecours.fr](http://telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de sa publication."*

DEPARTEMENT  
DU  
LOT-ET-GARONNE  
---  
ARRONDISSEMENT  
DE  
VILLENEUVE- SUR- LOT  
---  
CANTON  
DE  
PENNE D'AGENAIS  
---  
MAIRIE  
DE  
PENNE D'AGENAIS

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 19
- présents : 16
- votants : 18

**Objet :**

ADMINISTRATION

Désignation des délégués au  
SIVU des transports scolaires